

Trait d'union Fermanville

La lettre d'information communale

La réforme territoriale se poursuit...

Dans le « Trait d'Union Fermanville » de juin, nous avons évoqué la création éventuelle d'une commune nouvelle, possibilité instituée par la loi du 16 décembre 2010 dite loi NOTRe renforcée par la loi du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime des communes nouvelles. Ce dernier texte législatif offre aux communes qui souhaitent se regrouper des perspectives très intéressantes en terme de moyens et de représentativité au sein des intercommunalités qui vont voir le jour au 1er janvier 2017. Il prévoit également des mesures financières incitatives pour les communes qui se seront regroupées avant le 1er janvier 2016, en leur garantissant le maintien de leurs dotations pendant trois ans et en abondant de 5% la dotation forfaitaire.

Des rencontres entre communes se sont donc déroulées à partir du mois d'avril. Une première à l'initiative du maire de Saint-Pierre-Eglise pour envisager la création d'une commune nouvelle à l'échelle des 18 communes de l'ancien canton mais une très large majorité des communes représentées s'est prononcée contre ce projet.

Alors pourquoi pas une fusion permettant la création d'une entité plus large sur l'ouest de notre territoire à savoir Fermanville, Carneville, Maupertus, Gonnevillle et le Theil, ce qui aurait représenté plus de 3000 habitants ; cette réflexion n'a pas abouti. Nous nous sommes alors tournés tout naturellement vers nos plus proches voisins, à savoir Carneville et Maupertus.

Vous trouverez dans ce trait d'union un article détaillé sur le déroulé de ce projet.

Directeur de publication: Nicole Belliot Delacour

Comité de rédaction :

Françoise Bertrand, Francis Cathelineau, Daniel Houyvet, Christine Laronche, Marie-France Lelièvre

Crédits photos : Mairie de Fermanville



Projet de Commune Nouvelle... (suite)

Il est apparu dès la première rencontre que nous avons le même souhait de mettre en place un projet de territoire cohérent dans son périmètre et ses spécificités: trois communes limitrophes, la Lande en commun, deux communes littorales et une commune arrière littorale.

Dans l'esprit fondateur de la loi et désireux d'être acteur de l'avenir de la commune, le conseil municipal de Fermanville, à l'unanimité, s'est prononcé favorablement à la poursuite de la démarche, les conseils de Carneville et Maupertus également.

Trois réunions ont suivi :

- **juin** : première approche de la structure budgétaire des communes, du mode de fonctionnement, identification des projets, des services mis à disposition des administrés, inventaire des moyens humains et matériels afin d'envisager une mutualisation des services génératrice à terme d'économies.

- **fin juillet** : rédaction d'un projet de charte et proposition d'une organisation conforme à la procédure transmise par les services de l'Etat. Le projet commun rappelé en préambule était le suivant :

- Assurer une meilleure représentativité de notre territoire et de ses habitants auprès de l'Etat, des autres collectivités et établissements publics tout en respectant une représentation équitable des communes fondatrices et une égalité de traitement entre les habitants.

- Maintenir un service public de proximité au service des habitants du territoire en créant des communes déléguées et en regroupant les moyens humains, matériels et financiers.

- Conforter et développer l'attractivité du territoire en matière d'habitat, de culture, de tourisme, d'économie.

- Etre en capacité de porter les projets de chacune des communes et les projets que chaque commune prise séparément n'aurait pu réaliser.

- Préserver le patrimoine.

- Optimiser les ressources financières du territoire, notamment en pérennisant l'ensemble des dotations allouées par l'Etat aux communes membres.

Tous les points abordés avaient fait l'objet d'un consensus. Restait à étudier le volet financier et fiscal, objet de l'étude que nous avons demandée à la Direction Générale des Finances Publiques.

- **fin août** : présentation de l'étude fiscale réalisée pour le projet de fusion par la DGFIP par M. le Trésorier de Saint-Pierre-Eglise.

Cette étude a fait apparaître un écart important des taux de fiscalité entre les trois communes notamment sur la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti. Cela entrainerait pour Carneville et Maupertus une augmentation importante de la fiscalité et une légère baisse pour Fermanville. Cette disparité provient de la structure fiscale de nos collectivités, Maupertus ayant notamment des bases locatives plus élevées donc un taux de fiscalité plus faible, ce qui est l'inverse pour nous.

Au vu de ces résultats, les conseils municipaux de Carneville et Maupertus ont décidé de ne pas poursuivre la procédure engagée.

Nous le regrettons très fortement d'autant plus que nous avons bien avancé dans la démarche et qu'il était ressorti de nos travaux qu'il existait un sens réel à nous regrouper. Si nous respectons la décision de nos voisins, les conseils municipaux sont souverains, nous restons convaincus de la nécessité de nous regrouper et c'est la raison pour laquelle, le conseil municipal lors de sa dernière séance a réaffirmé sa volonté de création d'une commune nouvelle. Il est de toute façon évident que la réforme territoriale avance à grand pas et à marche forcée et que les petites communes ne pourront pas perdurer.



Vie du Conseil Municipal

Réunions du Conseil : 25 juin, 1^{er} octobre

Réunion des commissions :

29 juin : commission urbanisme

1 juillet : commission ressources humaines

22 octobre : commission finances élargie

Autres réunions :

Commune nouvelle : 2 rencontres avec Carneville, Maupertus et Trésor public

Accessibilité : 2 réunions en juillet

Presbytère : 2 réunions

Sémaphore : 2 réunions

Réunion de quartier : Le Planitre, La Judée, Hammeau Carré, Haut de Fermanville, les Aubiers et les Marettes le 4 novembre à 19h, Salle de restauration scolaire

Ressources Humaines

Mme Sandrine Mauduit a pris ses fonctions à l'agence postale en remplacement de Marie-Hélène Viel partie en retraite, au 1^{er} septembre.

Mme Sophie Giron, policière municipale, a obtenu sa mutation à Tourlaville.

Une réflexion est engagée sur le devenir de ce poste à mi-temps pour lequel une procédure de recrutement qui s'avère difficile est néanmoins engagée.

Finances

Le fait que les communes de Carneville et de Maupertus aient refusé le jumelage proposé par Fermanville aurait pu avoir pour Fermanville et les Fermanvillais 2 fâcheuses conséquences :

- diminution de 16 % de la dotation principale soit une perte d'environ 21 000€.

- suppression de la fraction dite "bourg centre" de la DSR (dotation de solidarité rurale) attribuée aux communes dont la population doit représenter au moins 15 % de la population du nouveau canton, soit une perte d'environ 106 000 €.

A la demande de la commune, Madame Geneviève Gosselin-Fleury, député en charge de notre secteur, a posé une question écrite à l'Assemblée Nationale. La réponse, qui est une très bonne nouvelle, nous est parvenue samedi 10/10/15 : nous conserverons la fraction dite "bourg centre" de la DSR.

Groupes de travail

Presbytère : après la phase de recueil des données servant de bases à sa réflexion, le groupe a défini les modalités de la consultation des fermanvillais. Quel devenir pour le Presbytère ? Plusieurs solutions seront proposées.

Une fiche explicative sera jointe au bulletin municipal de décembre suivie d'une réunion publique mi février 2016, puis distribution des documents nécessaires dans les boîtes aux lettres, et retour en mars. Le résultat sera transmis aux habitants fin mars 2016.

Sémaphore : une première visite du site a été faite par le groupe, suivie d'une seconde visite en présence d'un technicien des Gîtes de France qui a donné son expertise sur le potentiel des bâtiments. Le groupe s'est déplacé au sémaphore de Jardeheu à Digulleville, pour visite et informations.

Travaux :

La période estivale peu favorable aux gros chantiers du fait des congés des agents communaux, a tout de même permis plusieurs réalisations :

- Réouverture à la circulation du Chemin de la Vallée des Moulins, sous certaines conditions d'utilisation (voir signalétique).

- Accès à la plage de Tocqueboeuf et à Fort Joret et matérialisation de la place réservée aux handicapés

- Travaux d'entretien, notamment au groupe scolaire (stores, aires de jeux, places vélos).

Bonne nouvelle de la rentrée : les travaux routiers de l'Anse du Brick sont terminés !

Interventions pour la période à venir :

- Intervention programmée, mais surprise quant à la date de réalisation, des travaux de renforcement du réseau électrique du Perrey avec enfouissement partiel, entraînant la fermeture totale de la circulation dans Pédy et quelques autres gênes dans le secteur.

- Entretien des cimetières: déjà fait mais toujours à recommencer la commune ayant choisi de ne plus utiliser de produits phytosanitaires interdits dès 2017.

- Le moulin Cardin qui avait bénéficié de quelques couches de peinture, va en cette fin d'année faire l'objet de travaux conséquents visant à le rendre plus attractif à la location (refonte totale de l'espace cuisine, réalisation de toilettes supplémentaires, rénovation de la salle de bain).



LITTORAL DE NORMANDIE, 40 ANS DE MERVEILLES PRESERVEES

Exposition et cycle de conférences

Du 16 octobre au 5 janvier, à l'occasion de son 40^{ème} anniversaire, le Conservatoire du Littoral organise en partenariat avec la Communauté de Communes, une exposition et un cycle de conférences sur le littoral du Val de Saire.

L'exposition des photographies aériennes réalisées par Frédéric Larrey se tiendra à la Maison des Services Publics, rue de la Boularderie à Saint-Pierre-Eglise, durant toute cette période.

Quatre conférences thématiques faisant suite au récent programme d'étude LiCCo sur l'évolution de notre trait de côte, se tiendront dans notre canton :

- Vendredi 16 octobre 2015, 18h30 à 20h à Saint-Pierre-Eglise - Maison des Services publics :

Variation des lignes de rivages et évolution des paysages entre 410 000 et 2000 ans (durant le Paléolithique et l'Age de bronze)

- Jeudi 29 octobre 2015, 18h30 à 20h à Fermanville - Restaurant scolaire

Les risques et les démarches de protection

- Jeudi 12 novembre 2015, 18h30 à 20h à Cosqueville - Salle de la Vaquelotte (place de l'Eglise)

Les enjeux du littoral du Val de Saire

- Jeudi 3 décembre 2015 18h30 à 20h à Saint-Pierre-Eglise - Maison des Services Publics

Le littoral du Val de Saire à l'horizon 2025-2050

Animation de tables rondes.

Rentrée scolaire

110 enfants sont inscrits cette année à l'école soit une légère baisse d'effectif par rapport à l'an dernier . 67 en primaire et 43 en maternelle.

Les TAP (temps d'activités périscolaires) sont organisés depuis la rentrée par la Communauté de Communes de Saint-Pierre-Eglise qui en a pris la compétence.

Les activités se déroulent pendant 1h30 chaque mardi, sont gratuites et non obligatoires.

Manifestations à venir :

25/10 : Repas des Aînés

Du 07/11 au 12/11 : Comité de Jumelage

Déplacement à Gondrin. Inscriptions au 02.33.44.02.39

15/11: Projection-Conférence sur le Népal à 15h avec L. et M. Jego, fermanvillais et leur guide R. Dozière. Salle des Fêtes

22/11: Loto Gymnastique volontaire à 14h. Salle des Fêtes (02.33.54.25.58)

20/12 : Fête de Noël à 15h, Salle des Fêtes
Spectacle de magie pour les enfants de Fermanville

RETOUR SUR IMAGES

Marché du Terroir



Jazz au Presbytère



Boulangerie de Fermanville

La boulangerie de la commune a été victime de plusieurs catastrophes : inondation à 2 reprises et incendie. Les dégâts dus à l'incendie, les expertises des assurances et les réparations à entreprendre empêchent pour le moment la reprise d'activité.

Différents mouvements de solidarité se sont manifestés.

Mme le Maire est intervenue à plusieurs reprises auprès de différents organismes afin d'appuyer les démarches de M. et Mme Fafin.

Activités Yak-Club

